



Les cantons de Gouzon et Evaux-les-Bains pour la 3e Rencontre Territoriale organisée par les Sénateurs

✖ Les Sénateurs creusois Éric JEANSANNETAS et Jean-Jacques LOZACH ont souhaité, en amont de leur réunion territoriale des cantons de Gouzon et Evaux les Bains, visiter – comme habituellement – une entreprise locale, accompagnés de son dirigeant.

La visite de la pâtisserie industrielle LES COMTES DE LA MARCHE, guidée par M. Éric LAVERGNE, a réuni, autour des Sénateurs, Mmes Armelle MARTIN et Françoise SIMON, suppléantes des Sénateurs, M. Cyril VICTOR et M. François RIVA, Président et vice-président de la Communauté de communes du Carrefour des Quatre Provinces et M. Michaël JOUANNETON, Maire de La Celle sous Gouzon.

Créée en 1999 à l'initiative d'un artisan boulanger local, créateur d'une recette de gâteau originale et déclinée en 3 variantes, la petite unité de production s'est constamment et considérablement développée. Elle emploie aujourd'hui 48 personnes, occupe une surface de production de 5000 m² et produit 80 tonnes de pâtisseries par semaine, avec des recettes et en conditionnements très diversifiés.



L'intégration à un groupe agroalimentaire agenais – GOZOKI – en 2006, de nombreux investissements et agrandissements successifs ont fait accéder l'entreprise à de nouveaux marchés en France comme à l'export. Une deuxième structure, La Boîte à Gâteaux, créée en 2012, a permis de diversifier encore les produits grâce à une 2ème ligne de production et atteindre d'autres types de clientèles. A côté des marques de distributeurs (1er référencement chez Monoprix en 2001 ; beaucoup d'autres depuis), la marque propre de l'entreprise se développe (20% du chiffre d'affaires) et permet de consolider les marges.

En 2015, le chiffre d'affaires de l'unité creusoise a atteint 19 millions d'euros. Les lignes de production fonctionnant en 3x8 heures toute l'année et le week-end, de manière saisonnière (fin d'année par exemple).

Ce développement stratégique est soutenu par une politique volontariste en matière de Recherche et Développement.

De nouvelles recettes haut de gamme arriveront sur le marché fin 2016 et nécessiteront, si le succès est au rendez-vous, une autre ligne de production et des investissements supplémentaires dès 2018, sur un terrain déjà acquis... Au total, depuis 2006, plus de 10 millions d'euros d'investissements ont été réalisés sur ce site de production, accompagnés notamment par la Région Limousin et l'Europe.



Les cantons de Gouzon et Evaux-les-Bains pour la 3e Rencontre Territoriale organisée par les Sénateurs

Des marchés complémentaires à l'export, à fort potentiel, ont été obtenus (Japon, Etats-Unis) et ouvrent, eux aussi, des perspectives au personnel, jeune et qualifié, installé localement.

✖ Après cette visite, s'est tenue la troisième Rencontre Territoriale du Sénat dans la Creuse, organisée par les deux Sénateurs Éric JEANSANNETAS et Jean-Jacques LOZACH.

Une soixantaine d'élus a assisté à la présentation du travail parlementaire mené au Sénat ; les Sénateurs évoquant notamment leurs travaux au sein de leurs commissions permanentes respectives (affaires sociales pour E. Jeansannetas ; culture, éducation, communication et sport pour J.J. Lozach). Partant des travaux nationaux présentés de manière approfondie, l'accent a ensuite été porté sur les actions et le rôle des Sénateurs dans leur circonscription creusoise.

✖ Un échange libre et ouvert avec l'auditoire a ensuite concerné les thématiques majeures des élus locaux.

Ont par exemple été abordés :

- la question des finances locales, de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), des programmes spécifiques de financement des collectivités territoriales offrant des opportunités nouvelles, des règles de péréquation en place ou à revoir, en faveur des territoires ruraux,
- le troisième Comité Interministériel aux Ruralités organisé par le Gouvernement le 20 mai dernier, faisant le point sur l'ensemble des mesures concrètes et financées en faveur de la ruralité et de l'aménagement du territoire,
- l'amélioration de la couverture numérique et téléphonique des espaces ruraux,
- les difficultés conjoncturelles et structurelles rencontrées par la filière agricole,
- la nouvelle Organisation Territoriale de la République et ses implications (loi NOTRe) ; le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) et les transferts de compétences entre échelons de collectivités notamment,
- L'allègement de moitié de la réduction des dotations au bloc communal (communes et communautés de communes) annoncé le 2 juin par le Président de la République, en clôture du congrès des Maires.

L'accent a été porté par les Sénateurs sur la nécessité, pour les communes et les intercommunalités de se positionner dans le cadre des différents appels à projets à l'initiative de l'Etat (couverture mobile et numérique, attractivité des bourgs centres, offre en matière de santé, offre scolaire) et plus généralement de toute opération pouvant relever de la Dotation d'Équipement aux territoires ruraux



Les cantons de Gouzon et Evaux-les-Bains pour la 3e Rencontre Territoriale organisée par les Sénateurs

(DETR) ou du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

Les territoires ruraux bénéficient de dispositifs et de fonds spécifiques qui, pleinement activés, constituent de véritables leviers de développement. A ce titre, le site du Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des collectivités territoriales est une source d'informations et d'illustrations (www.territoires.gouv.fr).

En lien avec les services dédiés de l'Etat, les Sénateurs, représentants identifiés des collectivités locales, demeurent des interlocuteurs privilégiés et disponibles à chaque étape de développement ou d'organisation de leur territoire.